

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

2 NOVEMBRE 2016

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** du comité administratif / commission d'aménagement, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, le **MERCREDI 2 NOVEMBRE 2016, à 17 h 30 (5 h 30 pm)**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

Les conseillers de comté :

M. Daniel Barrette , maire de Laverlochère
et préfet suppléant de la MRCT
M^{me} Lyna Pine , mairesse d'Angliers
M. Michel Duval , maire de Latulipe-et-Gaboury
M. Simon Gélinas , maire de Lorrainville
M^{me} Nicole Rochon , mairesse de Témiscaming

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE :

M. Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M^{me} Katy Pellerin , directrice du Centre de valorisation et responsable
de la gestion des matières résiduelles
M^{me} Christelle Rivest, coordonnatrice au service d'évaluation
M. Tomy Boucher , directeur général adjoint – secrétaire-trésorier adjoint
M^{me} Lyne Gironne , directrice générale – secrétaire-trésorière

N. B. : Le comité administratif s'est réuni en rencontre de travail (réunion privée) de 17 h à 17 h 30.

11-16-336A

Ouverture de la séance ordinaire publique à 17 h 30 et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Simon Gélinas
appuyé par M^{me} Nicole Rochon
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Mot du préfet

Suivant la rencontre ayant eu lieu ce mercredi, à 15h 30, avec un représentant de Bell Mobilité pour en savoir davantage sur leur projet d'investissement pour le Témiscamingue, le préfet informe le CA que la situation demeure préoccupante pour assurer une desserte efficiente en téléphonie cellulaire. Les actions doivent se poursuivre à tous les niveaux (territorial, régional, provincial et fédéral), pour s'assurer que des solutions concrètes soient mises en place pour offrir une desserte maximale, afin de positionner le Témiscamingue dans son développement, les technologies étant un incontournable !

M. Warolin termine en rappelant l'importance de soutenir la cause « *Movember* », mouvement visant à sensibiliser la population à l'importance de faire de l'exercice et de collecter des dons pour la santé masculine.

11-16-337A **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2016.**

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2016 ayant été remis ou transmis par courriel à tous les conseillers.

Il est proposé par M^{me} Nicole Rochon
appuyé par M^{me} Lyna Pine
et résolu unanimement

- ❖ Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

Information **Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).**

1^{re} partie

Aucune question de l'assistance.

Note : Un huis clos est demandé par M^{me} Nicole Rochon; il est 17 h 35. La séance publique reprend à 18 h 25.

Information **Budget 2017.**

Les membres du CA ont pris acte de la version 2 du projet du budget 2017, toujours en préparation, en prévision de son adoption au conseil des maires du 23 novembre 2016.

Note : Un huis clos est demandé par M. Michel Duval; il est 18 h 40. La séance publique reprend à 19 h 30.

Information **Communication-Témiscamingue.**

Le CA a rencontré, en huis clos, des représentants de Communication-Témiscamingue, pour obtenir un état de situation de la desserte du service Internet haute vitesse, sur le territoire de la MRC de Témiscamingue.

11-16-338A **Gestion financière de TNO Les Lacs-du-Témiscamingue.**

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Michel Duval
et résolu unanimement

- ❖ Que le CA procède à l'inclusion d'un montant de 10 000 \$, en lien avec la gestion des matières résiduelles, volet sensibilisation en forêt, à même le taux de taxes général pour TNO Les Lacs-du-Témiscamingue, taux à être adopté lors de la séance du conseil des maires du 23 novembre 2016.

Développement de projets hydroélectriques – Offre de service pour accompagnement de la MRCT en termes de stratégies gouvernementales.

11-16-339A

Considérant qu'à sa séance du 21 septembre 2016 (résolution n° 09-16-307), le conseil des maires statuait sur l'importance de réaliser le projet hydroélectrique Onimiki;

Considérant qu'il y a lieu de travailler auprès du gouvernement provincial, pour obtenir leur engagement pour la réalisation du projet Onimiki;

Considérant que deux offres de service furent déposées;

Il est proposé par M^{me} Lyna Pine
appuyé par M. Simon Gélinas
et résolu unanimement

- ❖ D'octroyer à la firme « Casacom » le mandat d'accompagner la MRC de Témiscamingue dans ses représentations à faire, auprès des instances gouvernementales, pour la somme de 16 500 \$ taxes en sus.

Les frais de déplacement sont exclus. Cette dépense est prise à même le poste budgétaire « Développement des projets hydroélectriques ».

Le mandat de la firme consistera principalement à l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan, pour convaincre les décideurs publics de l'importance de réaliser le projet Onimiki.

11-16-340A

Programme d'aide au développement du transport collectif – Volet 2 – Demande de subvention au MTMDET pour l'année 2016.

Considérant que la MRC de Témiscamingue offre les services de transport collectif régional depuis 2002 et qu'elle appuie financièrement Le Baladeur du Témiscamingue;

Considérant que la MRC de Témiscamingue a déposé son plan de développement du transport collectif le 24 mars 2016;

Considérant qu'en 2015, 15 527 déplacements par transporteurs, par autobus, minibus et par taxi ont été effectués par ce service;

Considérant que les modalités d'application au Programme d'aide au développement du transport collectif pour 2016 (Volet 2 – Subventions au transport collectif régional) prévoit que la contribution du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) correspondra à la base au double de la contribution du milieu (MRC, pacte rural et usagers), et peut atteindre :

- 75 000 \$, lorsque l'organisme admissible s'engage à effectuer moins de 5 000 déplacements ou;
- 100 000 \$, lorsque l'organisme admissible s'engage à effectuer entre 5 000 et 9 999 déplacements ou;

- 125 000 \$, lorsque l'organisme admissible s'engage à effectuer entre 10 000 et 19 999 déplacements ou;
- 200 000 \$, lorsque l'organisme admissible s'engage à effectuer 20 000 et 49 999 déplacements ou;
- 275 000 \$, lorsque l'organisme admissible s'engage à effectuer plus de 50 000 déplacements.

Considérant que les surplus accumulés au 31 décembre 2015 étaient de 187 954 \$ et qu'un tiers de ce montant sera retranché de la subvention;

Considérant que la MRC est responsable des surplus et des déficits;

Considérant que pour le service de transport collectif, la contribution du milieu (MRCT et partenaires) prévue en 2016 est de 38 250 \$;

Considérant que la participation prévue des usagers sera de 14 000 \$ en 2016;

Considérant que ces données proviennent des prévisions budgétaires 2016 et que les états financiers viendraient les appuyer;

Il est proposé par M^{me} Nicole Rochon
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ Que la MRC de Témiscamingue prévoie effectuer 15 320 déplacements au cours de l'année 2016;
- ❖ Que la MRC demande au MTMDET de lui octroyer une contribution financière pour 2016 de 100 000 \$, en tenant compte qu'un retranchement du tiers des surplus accumulés au 31 décembre 2015 sera appliqué à ce montant;
- ❖ Qu'une copie de cette résolution soit transmise au MTMDET.

Information

Tourisme Abitibi-Témiscamingue – Demande de soutien financier.

Les membres du CA prennent acte de la demande de soutien financier de Tourisme Abitibi-Témiscamingue, concernant une formation sur le marketing Web, mais n'a pas de budget prévu à cette fin.

11-16-341A

Tisser des liens Témiscamingue – Demande de contribution financière.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Simon Gélinas
et résolu unanimement

- ❖ D'octroyer un montant de 5 000 \$ pour la réalisation et la finalisation du site web pour le Tour du lac Témiscamingue, auprès de la Chambre de commerce Temiskaming Shores, à même le budget du fonds de promotion touristique.

Ce financement vise à soutenir les initiatives des communautés des deux côtés du Lac Témiscamingue, liées au développement touristique.

11-16-342A **Demande de travaux touchant l'éclairage de voies publiques – Requête citoyenne en TNO Les Lacs-du-Témiscamingue.**

Considérant que la MRC de Témiscamingue est gestionnaire de TNO Les-Lacs-du-Témiscamingue;

Considérant qu'il a été porté à l'attention de la MRCT, une problématique vécue au croisement des chemins de Père-Pilon et de la Baie Jawbone;

Considérant que ce secteur ne possède pas un éclairage adéquat pour la sécurité publique;

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Lyna Pine
et résolu unanimement

- ❖ D'entamer des démarches auprès d'Hydro-Québec, pour l'installation d'une lumière sur le poteau situé à la jonction des chemins Père-Pilon et de la Baie Jawbone.

11-16-343A **Politique d'égalité et d'équité entre les femmes et les hommes en milieu municipal – Demande d'appui au projet « Cultivons l'égalité dans les municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue ».**

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Simon Gélinas
et résolu unanimement

- ❖ D'appuyer l'initiative du Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue, visant à poursuivre le projet *Cultivons l'égalité dans les municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue*, dans le cadre de l'appel de projets 2016-2017 du Secrétariat à la condition féminine du Québec.

Information **RH – Poste de greffier – État de situation.**

Les membres du CA prennent acte, qu'après un 2^e affichage, le poste de greffier n'est toujours pas comblé. Les démarches sont suspendues, le temps que l'analyse organisationnelle, présentement en cours, soit complétée.

11-16-344A **RH – Autorisation pour l'embauche de l'inspecteur pour la vérification des avertisseurs de fumée en sécurité incendie.**

Il est proposé par M. Simon Gélinas
appuyé par M^{me} Lyna Pine
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser l'embauche de M. Patrick Fitzgerald l'Écuyer, à titre d'inspecteur pour la vérification des avertisseurs de fumée :
 - Selon un taux horaire de 17,00 \$
 - Entrée en fonction : 8 novembre 2016

➤ Fin de mandat : 31 mars 2017

M. L'Écuyer est assujéti à la politique de travail et aux règles de fonctionnement en vigueur à la MRCT.

Seize municipalités ont adhéré à ce service, visant la mise en commun d'une ressource pour la vérification des avertisseurs de fumée, action inscrit aux plans d'actions des municipalités locales au schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

Deux autres municipalités sont en réflexion. Advenant leur adhésion, le coût global de ce mandat est estimé à 17 800 \$, pour l'inspection d'environ 1 150 propriétés.

11-16-345A **RH – Contributions 2016 pour le souper de Noël des employés.**

Le souper de Noël du personnel de la MRCT aura lieu au cours du mois de décembre prochain.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Nicole Rochon
et résolu unanimement

❖ Qu'un montant de 925 \$, représentant 25 \$ par employé, soit accordé pour le souper de Noël du personnel de la MRCT.

11-16-346A **RH – Horaire du temps des Fêtes 2016.**

Il est proposé par M. Simon Gélinas
appuyé par M. Michel Duval
et résolu unanimement

❖ Que les bureaux administratifs de la MRCT ferment pour la période de Noël et du jour de l'An, c'est-à-dire du 23 décembre 2016 au 3 janvier 2017 inclusivement.

Information **Service d'évaluation – Dépôt du rapport mensuel d'activités ainsi que les statistiques à jour des visites sur le site Web de la MRCT.**

Le comité administratif prend acte du rapport mensuel d'activités ainsi que les statistiques à jour des visites sur le site Web de la MRCT.

Information **Dépôt des rôles d'évaluation – Évolution 2016-2017.**

Les membres du CA prennent acte de l'évolution des valeurs imposables et non imposables des rôles d'évaluation entre les années 2016 et 2017.

De nouveaux rôles d'évaluation prendront effet au 1^{er} janvier 2017, pour les municipalités de Béarn, Duhamel-Ouest, Laverlochère, Lorrainville, Saint-Bruno-de-Guigues, Saint-Édouard-de-Fabre, Saint-Eugène-de-Guigues et Ville-Marie.

Dépôt pour approbation des comptes à payer ainsi que le rapport budgétaire à jour pour information.

11-16-347A

Le comité administratif prend acte du rapport budgétaire de la MRC de Témiscamingue de même que la liste des comptes à payer pour l'exercice. Ces rapports sont disponibles au bureau de la MRCT pour consultation.

Il est proposé par M. Michel Duval
appuyé par M^{me} Nicole Rochon
et résolu unanimement

- ❖ De procéder à l'acceptation et au déboursement des salaires des employés et rémunération des élus, pour un montant total de **87 369,63 \$** ainsi que les comptes à payer totalisant **385 986,83 \$**, et ce, pour la période du 16 septembre au 15 octobre 2016.

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (CM, art. 961).

Signé à Ville-Marie, ce 2 novembre 2016.

**Lyne Gironne, directrice générale –
secrétaire-trésorière**

Information

**Dépôt d'un projet au Secrétariat à la condition féminine –
Demande d'appui de la CALACS du Témiscamingue.**

Le CALACS souhaite déposer au Secrétariat à la condition féminine, un projet visant à soutenir le développement d'un réseau de diffusion intermunicipal, afin de rendre présents les messages de prévention des agressions à caractère sexuel et de sensibiliser l'ensemble des résidentes et résidents des municipalités du Témiscamingue.

Considérant que les municipalités seraient appelées à contribuer, et ce, par l'installation de panneaux à l'entrée de leur municipalité, les membres du CA sont d'avis que la MRC de Témiscamingue doit obtenir la position des municipalités locales, avant de donner un appui au CALACS.

11-16-348A

Renouvellement de l'entente de Tricentris 2017-2022.

Considérant que la MRC de Témiscamingue est devenue membre de Tricentris le 7 mai 2014 et que l'entente prend fin le 13 avril 2017;

Considérant que la MRC a reçu un nouveau protocole d'entente, afin de renouveler notre adhésion à Tricentris, laquelle couvre la période du 14 avril 2017 au 14 avril 2022;

Considérant que les Règlements fixant la contribution financière des membres prévoient une subvention annuelle, comme l'entente précédente, mais également une subvention exceptionnelle, qui pourrait être appliquée sur demande du conseil d'administration, à compter de 2018, et ce, pour toute la durée de l'entente;

Considérant que ces montants sont calculés en fonction de la population inscrite à la gazette officielle et qu'ils sont indexés chaque année, selon la variation de l'indice des prix à la consommation (IPC);

Considérant que ces montants payés à Tricentris, pour trier les matières recyclables et d'en assurer la mise en marché, sont admissibles au programme de Compensation pour la collecte sélective de Recyc-Québec et qu'ils sont donc remboursés en majeure partie;

Considérant que pour 2017, le montant qui sera facturé à la MRC est établi à 24 949,71 \$, avant indexation et taxes;

Il est proposé par M^{me} Lyna Pine
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ De renouveler l'adhésion de la MRC de Témiscamingue à Tricentris, pour la période du 14 avril 2017 au 14 avril 2022, et ce, en fonction des termes du nouveau protocole d'entente et des Règlements fixant la contribution financière des membres;
- ❖ Que le préfet et la directrice générale – secrétaire-trésorière soient autorisés à signer, pour et au nom de la MRC de Témiscamingue, les documents nécessaires à cette fin.

Information

Réunion de travail – Budget 2017

Le CA échange sur la présence des directrices et directeurs généraux, lors de la rencontre du 19 novembre prochain. Une correspondance sera transmise auprès des municipalités, pour informer les élus, que leurs DG y siégeront à titre d'observateur. À ce jour, seul un élu a manifesté le souhait d'être accompagné par son DG.

Information

Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).

2^e partie

Aucune question de l'assistance.

11-16-349A

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. Simon Gélinas
appuyé par M^{me} Nicole Rochon
et résolu unanimement

- ❖ Que l'assemblée soit levée.

N. B. : Prochaines réunions :

- Conseil des maires : 23 novembre 2016
- Comité administratif : 7 décembre 2016

Il est 20 h 30.

Arnaud Warolin, préfet

Lyne Gironne, directrice générale –
secrétaire-trésorière

AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le comité administratif lors d'une séance subséquente.